

## PROGRAMME ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

### A- Programme de formation

COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 3	COMPETENCE 4
<b>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<b>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.</b>	<b>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<b>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>
Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule Savoir s'installer Savoir tenir et tourner le volant Le dosage de l'accélération et du freinage L'utilisation de la boîte de vitesse Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	Rechercher la signalisation Choisir sa voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité Le franchissement de carrefour à sens giratoire Savoir se stationner en épi, en bataille et en créneau	Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	Savoir suivre un itinéraire de manière autonome Connaître les principaux facteurs de risque au volant Connaître le comportement à adopter en cas d'accident Faire l'expérience des aides à la conduite : régulateur, limiteur ... Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite.

### B- DEROULEMENT DE LA FORMATION :

#### Formation initiale

La formation théorique générale dispensée par l'école de conduite correspond au programme de l'épreuve théorique générale (ETG). Elle porte notamment sur la connaissance des règlements relatifs à la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Seront également dispensés les règles de sécurité routière à appliquer dans les tunnels, les précautions à prendre en quittant le véhicule, les facteurs de sécurité concernant le chargement du véhicule et les personnes transportées, les règles de conduite respectueuses de l'environnement, ainsi que la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

L'enseignement théorique se déroule :

- Sur place : : accédez à la salle de code au 22 bis Boulevard Lancastel 97400 sur demande pour bénéficier d'un accompagnement individualisé en cas de difficultés d'apprentissage via vos entraînements en ligne et sur réservation au moins 48h avant pour les samedis de 09h30 à 11h30.
- A distance : via une application. A la signature du contrat vous recevrez vos codes de connexion par mail. Cet accès est valable quatre (4) mois à compter de l'ouverture du service.
- En cours individuel
- En cours collectif

### CONTACT

Responsable de formation : Magali ISSANY

06 92 79 12 05 / [contact@uvc.re](mailto:contact@uvc.re)

